AVERTISSEMENTS AGRICOLES

70

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-7-78010194

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : ~~XXXX~~ 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin n° 134 - 20 Juillet 1978

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE : Le deuxième vol de Cochylis a débuté entre le 10-15 juillet selon les secteurs, précédant de 2-3 jours celui d'Eudémis encore peu marqué.

Le dépôt des premières pontes commençant à peine, attendre notre prochain bulletin pour envisager une intervention : pas avant le 28-30 juillet dans la meilleure hypothèse.

ACARIOSE : La succession des générations d'été entraîne une forte augmentation des populations d'acariens qui depuis quelque temps déjà marquent nettement le feuillage des vignes atteintes : taches décolorées, irrégulières ; feuilles parfois crispées. Aussi un traitement avec un acaricide spécifique est à envisager pour toutes les vignes infestées par l'agent de l'acariose. Effectuer l'application après un rognage et en mouillant copieusement l'ensemble de la végétation. En cas d'utilisation de produits mixtes : insecticides-acaricides attendre l'avis de traitement "vers de la grappe" pour intervenir.

TETRANYQUES (*Araignées rouges et jaunes*) : Aucune intervention n'est à envisager dans l'immédiat.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES : Bien que le premier vol du carpocapse soit relativement peu important (captures en piège sexuel limitées), les températures et l'hygrométrie crépusculaires de la dernière décade ayant été favorables au dépôt des pontes, une nouvelle application insecticide est conseillée en fin de semaine.

ARBUSTES À PETITS FRUITS

OÏDIUM AMERICAIN SUR GROSEILLIER ET SUR CASSISSIER : Après récolte, les plantations contaminées devront faire l'objet d'une dernière application anti-oïdium.

POMME DE TERRE

DORYPHORE : Surveiller les cultures en vue d'un nouveau traitement insecticide éventuel.

DEFANAGE : En période de sécheresse des résidus de diquat risquent d'être entraînés par la sève jusqu'au tubercule ; il est donc recommandé de ne pas traiter au Réglone quand le feuillage se flétrit mais d'attendre que les fanes aient repris leur aspect normal après une pluie. Cette indication est valable pour les cultures destinées à la production de plants.

CULTURES LÉGUMIÈRES

TEIGNE *et* THRIPS DU POIREAU : Une nouvelle intervention peut être nécessaire actuellement contre la teigne. Les produits et doses utilisées pour la teigne sont aussi efficaces à l'égard des thrips localement nombreux (sauf carbaryl et Bacillus thuringiensis).

NAVETS : En traitement du sol contre la mouche utiliser chlorfenvinphos à 6000 g.de matière active/ha (Birlane, Basosol, Psilatox) ou trichloronate à 3125 g. m.a./ha (Phytosol).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

P63

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.